



TRAVAUX

Continuité des travaux d'aménagement de la promenade de mer

Publié le 11 mars 2024

Dans le cadre de la continuité des travaux d'aménagement de la promenade de mer, nous vous informons qu'une nouvelle phase de travaux va se dérouler du 11 mars au 30 juin 2024.

Le périmètre des travaux est compris entre les avenues de la Grande Dune et de Lyon.

Le chantier aura pour objectif de :

- › rééquilibrer le partage des espaces sur le front de mer et favoriser les mobilités douces et actives ;
- › créer de nouveaux espaces de convivialité et promouvoir une diversité de services et d'activités ;
- › valoriser le végétal en révélant la présence de la "ville-jardin" au bord de l'océan.

Durant ces travaux, la circulation et le stationnement sur le front de mer seront totalement interdits dans le secteur concerné. Une déviation sera mise en place et adaptée avec des modifications de priorités visant à fluidifier la circulation de véhicules sur les avenues des Topazes et des Saphirs.

Les déplacements piétons seront aménagés en fonction de l'avancement de chantier et quelques passages en traverse seront prévus les soirs et week-ends pour l'accès à la plage, à ses commerces et à toutes ses activités.

Concernant la collecte des ordures ménagères, celle-ci reste inchangée, elle s'effectuera par les voies situées en arrière : avenues des Topazes et des Saphirs.

Une période d'arrêt de chantier est programmée sur la totalité de juillet et août.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

